



Préfecture de police **DANS LES ENTRAILLES DE LA « GRANDE MAISON »**

L'INSTITUTION CRÉÉE PAR BONAPARTE EN 1800 EST UNE ADMINISTRATION UNIQUE EN FRANCE. À LA TÊTE DE 45 000 FONCTIONNAIRES, DONT 27 000 POLICIERS, LE PRÉFET DE POLICE DE PARIS VEILLE SUR LA SÉCURITÉ DE LA CAPITALE ET RÉGIT DE NOMBREUX ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE SES HABITANTS.

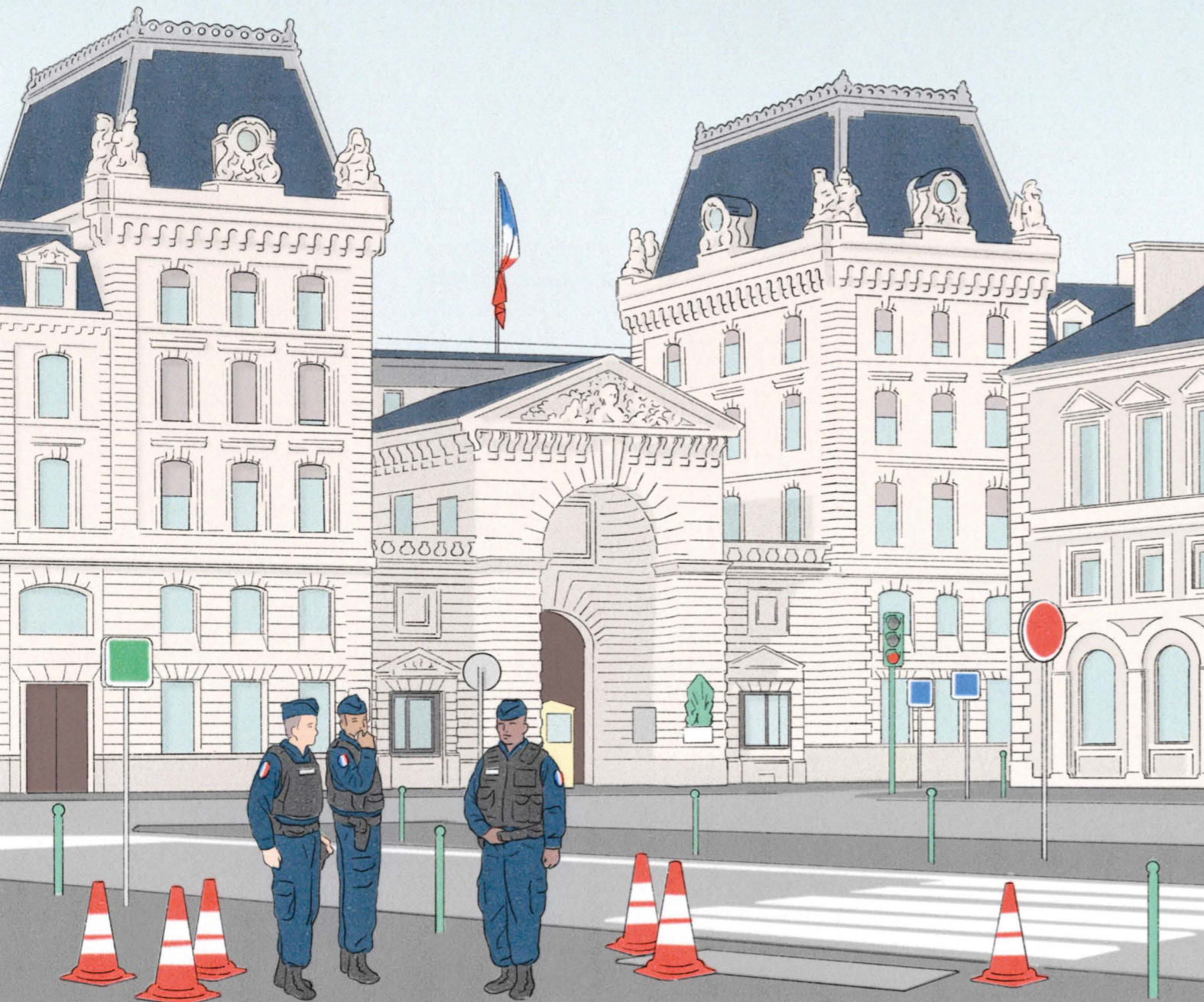
Laurent Nuñez occupe le poste le plus exposé de toute la fonction publique. Préfet de police de Paris, il est à la tête d'une institution unique créée en 1800 par Bonaparte dans le cadre d'une réforme générale de l'État. Ce dernier souhaitait, alors, renforcer la sécurité dans la capitale dans un contexte post-révolutionnaire. « La préfecture de police n'a pas de similaire en Europe; ses attributions sont d'ordre gouvernemental, judiciaire et municipal », résumait Louis Lépine, qui occupa le poste de 1893 à 1897.

UNE SINGULARITÉ JUSTIFIÉE

Alertes à la bombe, manifestations propalestiniennes, explosion des actes antisémites, trafic de crack, etc., tout lui remonte. « Cette fonction est difficile car il s'agit à la fois d'un travail d'administration centrale, parce que le préfet de police gère 45 000 personnes – 27 000 policiers, 8 500 pompiers, des personnels administratifs – et, en même temps, d'un poste très opérationnel », nous décrit Laurent Nuñez,

57^e préfet de police de Paris depuis la création du poste. Nommé en juillet 2022, il a été auparavant directeur de cabinet du préfet de police Bernard Boucault, directeur général de la sécurité intérieure, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. « La singularité de la préfecture de police est justifiée par le fait que Paris est la capitale, le lieu du pouvoir, des ambassades, de toutes les grandes manifestations nationales, poursuit le préfet actuel. Il faut donc une autorité aux compétences élargies. »

Le préfet de police de Paris est le seul en France à exercer aussi une autorité municipale puisqu'il détient la compétence générale en matière de police administrative. Ses grandes missions : sécuriser la vie quotidienne (via la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et ses 99 commissariats), encadrer les événements sur la voie publique, notamment les 7 000 manifestations revendicatives, festives ou sportives, gérer la circulation, lutter contre le crime organisé et le terrorisme (via la Direction régionale de la police judiciaire), gérer les crises (sanitaires, le terrorisme, les risques liés aux grands rassemblements, etc.). →



La préfecture de police de Paris, surnommée la « PP », coordonne également les politiques migratoires en Île-de-France : elle délivre chaque année environ 100 000 titres de séjour, instruit près de 9 200 dossiers de naturalisation et organise une centaine de cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française. Avec son corps de sapeurs-pompiers (le plus grand d'Europe et le troisième au monde par son effectif - sous statut militaire), elle assure jour et nuit les secours d'urgence et la lutte contre les incendies sur le territoire de l'agglomération au rythme moyen d'une intervention par minute. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris coordonne les plans d'urgence et de secours dans les aéroports franciliens et, en cas de catastrophe ou de cataclysme, elle intervient sur tout le territoire métropolitain et en Outre-Mer, ainsi qu'à l'étranger, où elle possède des détachements.

Sa zone d'intervention ne se limite pas à la capitale. « Parce que les délinquants ne connaissent pas les frontières, depuis 2009, les compétences de la préfecture de police sont élargies et englobent désormais quatre départements : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, souligne Laurent Nuñez. Il est important qu'il y ait une autorité de gestion unique, car ces quatre territoires concentrent un quart de la délinquance nationale, et bien plus pour certaines catégories comme les vols avec violences ou les violences aux personnes dans les transports en commun. »

LA MYTHIQUE SALLE DE BILLARD

À l'instar de ses prédécesseurs, depuis 1871 et l'installation de la préfecture de police en face de la cathédrale Notre-Dame, dans la caserne de la Cité, construite à l'origine pour accueillir l'état-major de la Garde de Paris, Laurent Nuñez occupe le bureau « Empire » du préfet, dont certains meubles (fauteuils et bureau) sont d'époque. Dans un coin de la pièce, un meuble, spécifiquement dessiné et fabriqué par les ébénistes de la préfecture, abrite un grand écran de contrôle divisible en plusieurs images pour

visualiser les espaces filmés par les caméras du plan de vidéoprotection de Paris. Ce secteur du bâtiment, qui réunit la quinzaine de bureaux de collaborateurs affectés à son cabinet, se reconnaît à ses murs habillés de boiseries. Tout comme les portes en acajou, ils datent des années 1950.

À l'étage des appartements privés du préfet, à côté de la salle à manger de réception, se trouve la pièce mythique de la préfecture : la salle de billard. C'est ici que le général Leclerc signa, à 15 heures 30 le 25 août 1944, avec le général allemand Von Choltitz, la reddition des forces allemandes qui occupaient Paris. Sur la table de billard français est encadrée une missive adressée aux « FFI Préfecture de Police Paris » et envoyée par les airs : « Le général Leclerc vous fait dire : "Tenez bon, nous arrivons" ». Quelques jours plus tôt, des policiers résistants avaient réussi à s'emparer de l'édifice. « Mais la préfecture était une forteresse assiégée et le général Leclerc savait que le moral des troupes était atteint, rappelle Anne-France Seraglini, conférencière au musée de la PP. Au total, 167 gardiens de la paix furent tués dans ces combats. » Cela valut à la préfecture d'être décorée par le général de Gaulle de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur - ce qui explique pourquoi les policiers de la préfecture portent à l'épaule gauche un cordon rouge.

UN LIEU D'AUTORITÉ

Michel Delpuech, qui avait d'abord été directeur de cabinet de deux préfets avant d'être nommé à ce poste de 2017 à 2019, emmenait dans la salle de billard tous les visiteurs qu'il recevait à déjeuner. « Jean-Pierre Elkabbach, qui ne la connaissait pas, avait été très impressionné », se souvient-il. Michel Delpuech est toujours très attaché à cette maison « qu'on appelle aussi "la grande maison" et où règne un esprit de famille ». Mais alors que certains la décrivent comme « un État dans l'État », il insiste : « C'est un lieu d'autorité plutôt que de pouvoir. Le préfet de police de Paris exerce les responsabilités que la loi lui donne et le fait sous l'autorité du gouvernement, au nom de



l'État et dans l'intérêt général. En revanche, on peut parler de lieu de pouvoirs au pluriel, du fait des très nombreuses compétences qui y sont attachées ». Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur de 2014 à 2016, abonde : « Cette idée d'un État dans l'État n'existe pas, sauf si on laisse la PP prendre le pouvoir. Mais qu'il s'agisse du maintien de l'ordre ou des décisions à prendre sur les manifestations, on analysait la situation ensemble et tous les ordres d'opération étaient définis dans mon bureau, place Beauvau. Les services répondent aux instructions données et marchent rênes courtes... »

Tous ceux qui ont occupé le poste savent qu'il ne laisse aucun répit. « Les préfets de police de Paris sont toujours au cœur de l'actualité nationale, confirme Laurent Nuñez. Et ici, il n'y a aucun petit sujet. Le moindre événement, le moindre fait divers peut prendre une résonance médiatique et politique importante, voire avoir un retentissement international. » Son rôle : « Régler les problèmes et ne pas exposer le pouvoir politique ». La conséquence ? Le préfet est toujours le premier fusible. Michel Delpuech en a fait les frais. Il avait été limogé en mars 2019, à quelques semaines de sa retraite, critiqué pour

sa gestion des manifestations des Gilets jaunes et fragilisé par l'affaire Benalla, pour laquelle il a été entendu en juillet 2018 dans le cadre de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale. Il avait, alors, rejeté toute responsabilité et dénoncé des « dérives inacceptables, condamnables, sur fond de copinage malsain ». L'ancien préfet confie aujourd'hui n'avoir aucun regret : « J'ai dit toute la vérité, rien que la vérité, dans cette invraisemblable affaire où tout le monde a voulu me faire porter le chapeau. Et j'ai reçu, après mes auditions à l'Assemblée et au Sénat, une avalanche de compliments... » Concernant sa gestion de l'ordre public lors des violences et des pillages sur les Champs-Élysées, il assure : « J'ai fait mon devoir du premier au dernier jour et il n'y a eu aucun mort, ça mérite d'être souligné. Le 1^{er} décembre 2018 était insurrectionnel et j'ai toujours veillé à ce que le cœur du pouvoir soit protégé physiquement ».

Laurent Nuñez a bien conscience de la difficulté de la tâche. « Il faut gérer des intérêts contradictoires, trouver le bon chemin entre le respect des libertés individuelles et la protection de nos concitoyens. Le préfet de police est en permanence sur la ligne de crête. »